Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260605-D2026033-DE

MELLAC
MELLAG

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***

***DU CONSEIL MUNICIPAL***

***SEANCE DU 5 JUIN 2026***

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Christophe LESCOAT, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : LESCOAT Christophe, BELLANGER Hervé, CHAPOULIE Franck, COLOMBERT Benoît, DENIE Jeannine, JEZEQUEL Bernard, KERVAGORET Yvonne, LANDREIN Céline, LANDREIN Lydie, LE BRONZE Serge, LE DU Christian, LE GOFF Patrice, LE MAY Laura, NIGEN Pascale, PERON Marie-Christine, PERON Christelle, PERRON Pauline, PERRON Anthony.

Absents excusés : BASSO Philippe, ESCOLAN Séverine, LE CRANN Nolwenn, LORANS Joris, PORTIER Frédéric.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe BASSO a donné procuration à Monsieur Bernard JEZEQUEL.
Madame Nolwenn LE CRANN a donné procuration à Monsieur Franck CHAPOULIE.
Monsieur Joris LORANS a donné procuration à Monsieur Christophe LESCOAT.
Monsieur Frédéric PORTIER a donné procuration à Madame Céline LANDREIN.

Madame Pauline PERRON a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260605-D2026033-DE

***Délégués de la commune auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Quimperlé Communauté***

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de désigner 2 membres du Conseil municipal pour représenter la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées instituée au sein de Quimperlé Communauté.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DESIGNE** comme représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées les membres suivants :

- Titulaire : Bernard JEZEQUEL
- Suppléant : Christophe LESCOAT

*Votes* :

- ***Pour : 22*** *(procurations : Philippe BASSO, Nolwenn LE CRANN, Joris LORANS, Frédéric PORTIER)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Christophe LESCOAT
Maire de Mellac

MAIRIE DE MELLAC
29300 FINISTERE